

le 3 mars 2004
EMBARGO JUSQU'À 12 h 00

COMMUNIQUÉ

Création du Conseil des ministres de l'Éducation et de la Formation des provinces atlantiques

L'honorable Margaret-Ann Blaney, ministre de la Formation et du Développement de l'emploi du Nouveau-Brunswick, l'honorable Madeleine Dubé, ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, l'honorable John Ottenheimer, ministre de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador, l'honorable Jamie Muir, ministre de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, et l'honorable Mildred Dover, ministre de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard, sont ravis d'annoncer la création du Conseil des ministres de l'Éducation et de la Formation des provinces atlantiques (CMEFPA). Ce nouvel organisme préconisera la coopération régionale dans tous les secteurs de l'éducation et de la formation et remplacera la Fondation d'éducation des provinces atlantiques (FEPA).

En créant le CMEFPA, les ministres de l'Éducation et de la Formation s'engagent à intensifier la coopération au chapitre de l'éducation publique et postsecondaire : ils travailleront à des dossiers communs ayant pour but d'améliorer l'apprentissage pour tout citoyen du Canada atlantique, ils optimiseront les ressources afin de réaliser des économies et ils ajouteront de la valeur aux mesures et aux priorités provinciales.

Le CMEFPA jouera aussi un rôle clé dans l'adoption de positions communes face aux questions d'éducation à l'échelle nationale ainsi qu'en ce qui a trait à la participation du gouvernement fédéral et au financement qu'il assure en éducation. Le CMEFPA permettra aux ministres de l'Éducation de conseiller et de faire des recommandations au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique en matière d'éducation et de formation représentant des intérêts communs.

Les ministres de l'Éducation et de la Formation ont identifié trois domaines de coopération afin d'appuyer l'apprentissage dans les provinces atlantiques. Ce sont nommément l'amélioration du rendement des élèves; le soutien à la mise en œuvre de programmes d'études dans le but d'appuyer le personnel enseignant et d'aider les élèves dans leur apprentissage; et l'éducation postsecondaire.

Les ministres de l'Éducation et de la Formation signeront un protocole d'entente précisant le mandat et le mode de gouverne du nouvel organisme. Le CMEFPA est une composante du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et à ce titre, bénéficiera du soutien du secrétariat du CPMA.

-30-

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

Hugues Beaulieu

Ministère de l'Éducation du N.-B.
506-444-4714

Sue McKeage

Ministère de l'Éducation de la N.-É.
902-424-3757

Shawn Hearn

Ministère de Formation et Développement
de l'emploi du N.-B.
506-453-2568

Jean Doherty

Ministère de l'Éducation de l'Î.-P.-É.
902-368-6449

Lynn Salter

Ministère de l'Éducation de T.-N.-L.
709-729-0048